



ANNONCES GOUVERNEMENTALES

LA CGT CHEMINOTS INTERPELLE LA DIRECTION SNCF

Les annonces faites le 12 juillet par le Président de la République impactent une nouvelle fois l'Entreprise SNCF, en imposant des restrictions aux déplacements longue distance, tout en imposant une obligation vaccinale à certains personnels qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été considérés par le Gouvernement comme « prioritaires » pour les masques puis pour les vaccins.

Ces mesures prises par le Gouvernement interrogent à bien des égards sur leur mise en œuvre, et les conséquences qu'elles entraînent. Il serait totalement inacceptable qu'elles conduisent à des sanctions disciplinaires ou financières.

Par ailleurs, les annonces sur le champ social apparaissent inacceptables pour la Fédération CGT des cheminots, et singulièrement concernant la suppression des régimes spéciaux et l'allongement de la durée de cotisation pour tous les salariés.

Aussi, la Fédération CGT des cheminots a décidé de déposer une alerte sociale sur les points suivants :

- **OBLIGATION VACCINALE**
 - À quels cheminots la Direction va-t-elle l'appliquer ?
 - Quelles conséquences en cas d'absence de vaccination ?
 - Comment respecter le secret médical ?
 - Accès aux cabinets médicaux pour la vaccination des actifs, ayants droit et retraités ;
 - Quels moyens pour assurer la vaccination de tous ceux qui le souhaitent ?
Quels accès aux tests salivaires dans nos cabinets ?
- **PASS SANITAIRE**
 - Concernant les contrôles en gare et dans les trains, qui sera en charge de les réaliser ?
 - Quelle organisation et renforts pour la gestion des flux en gare ?
 - Quelles mesures et procédures commerciales pour les usagers empêchés de prendre le train ?
 - Quelle définition des « trains longue distance » ?
 - Quelles conséquences sur le plan de transport ?
- **RÉFORME DES RETRAITES**
 - Refus catégorique de toute suppression du régime spécial, de l'allongement de la durée de cotisation ou du recul de l'âge de départ pour tous les salariés.

La Fédération CGT des cheminots exige de la direction SNCF qu'elle apporte des réponses claires et précises quant à la situation générée par les annonces du Président de la République.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

